



Etablissement Public de Santé Mentale Départemental de l' AISNE

02320 PREMONTRE

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

**Pour le renouvellement du marché de conduite et d'exploitation des
installations thermiques de l'Epsmd de Prémontré**

Date limite de remise des offres le : mercredi 19 novembre 2014 à 11h00

1 - DESCRIPTION DES INSTALLATIONS ACTUELLES

- Chaufferie centrale gaz : chaudières 6.6 MW et 3.2 MW, chaudière vapeur 1.4 t/h
- Chaufferie biomasse : chaudière 2.8 MW
- 35 sous-stations
- Système de climatisation de la blanchisserie

2 - DEMANDE DE L'EPSMD de l' AISNE- CONTENU DE LA MISSION

L'EPSMD de l' AISNE souhaite renouveler son marché de conduite et d'exploitation des installations thermiques à compter du 1^{er} juillet 2015.

La présente consultation a pour objet de retenir une Société qui accompagne l'EPSMD de l' AISNE dans cette démarche.

Précisions :

Le marché d'exploitation est de type P2 P3.

L'inventaire des installations est à la charge de l'exploitant actuel.

La durée du nouveau contrat sera déterminée d'un commun accord avec le candidat retenu.

3 - DELAI DE LA MISSION

La rédaction du cahier des charges devra être achevée au plus tard le 31 janvier 2015 pour une mise en ligne du dossier de consultation des entreprises dès la 1^{ère} semaine de février.

L'assistance se poursuivra jusqu'à la notification du titulaire du marché.

4 - CONTENU DE LA MISSION

4.1 / Diagnostic Technique

- Analyse des besoins réels.
- Analyse des contrats actuels.

4.2 / Consultation des prestataires

- Proposition des procédures à mettre en œuvre résultant du Code des Marchés Publics.
- Préparation de l'ensemble du dossier de consultation : AAPC, RC CCAP, CCTP,
- Préparation, en lien avec les services de l'Etablissement, des procédures administratives de consultation.
- Assistance et préparation des réponses aux demandes de renseignements des candidats.

4.3 / Analyse des offres et mise au point du marché

- Ouverture des plis et enregistrement des offres par l'Etablissement.
- Assistance à l'analyse des candidatures.
- Analyse des offres en fonction des critères de choix prévus au règlement de la consultation.
- Etablissement, par le Candidat, d'un rapport d'analyse sur les offres.
- Le candidat devra fournir à l'appui de son offre un exemple de rapport d'analyse.
- Présentation de ses conclusions techniques à l'Etablissement.
- Vérification de la conformité du contrat définitif

5 - DROITS ET OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

- Il n'intervient que dans le rôle de conseil. Il s'interdit d'intervenir directement ou indirectement comme prestataire.
- Dans l'exercice de sa mission, le Candidat n'est responsable qu'à l'égard de l'autorité mandante ou de son représentant et n'a de comptes à rendre qu'à eux seuls. Il est notamment tenu envers eux et envers l'administration, à une obligation générale de réserve et de loyauté.
- Le Candidat s'engage à ne recevoir pour cette mission de conseil aucune rémunération que celle de l'Etablissement. Il s'interdit notamment formellement de recevoir des prestataires potentiels une quelconque commission d'apport ou de gestion des contrats.

6 - EXECUTION DE LA MISSION DU TITULAIRE

Le candidat proposera un contrat et une note méthodologique de sa prestation, en indiquant notamment, le temps passé sur chaque phase de la mission.

Il indiquera ses références dans le domaine ainsi que ses moyens en matériels et en personnel (qualifications, ancienneté et références de chacun des consultants susceptibles d'intervenir).

7 - CRITERES DE CHOIX

L'e.p.s.m.d. de l'Aisne choisira l'offre la plus avantageuse conformément aux critères énoncés ci-dessous :

- Valeur technique : 40 %
- Coût des prestations : 60 %

8 - DEPOT DES OFFRES

L'offre sera transmise sous enveloppe à :

**Monsieur VIOLAS - Ingénieur
Chargé des Services Economiques,
Logistiques et Techniques
de l'EPSMD de l' AISNE
02320 PREMONTRE**

et portera la mention :

**MAPA: Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
Pour le renouvellement du marché de conduite et d'exploitation
des installations thermiques de l'Epsmd de Prémontre**

Le pli devra parvenir à destination avant la date et heure limites indiquées en page de garde du présent document.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées, ne seront pas retenus.

9 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire concernant la procédure adaptée, les candidats peuvent s'adresser à :

Renseignements techniques : E.P.S.M.D. de l'Aisne
Direction des Services Economiques Logistiques et Techniques
02320 PREMONTRE
Monsieur VIOLAS Gaël
Secrétariat : 03.23.23.66.21
Fax 03.23.23.66 07

Renseignements administratifs : E.P.S.M.D. de l'Aisne
Direction des Services Economiques et Logistiques
02320 PREMONTRE
Monsieur PIERRET : 03 23 23 79 85
Secrétariat : 03.23.23.66.21
Fax 03.23.23.66 07